

<p><b>INTER 87</b></p>  <p><b>F.S.U.</b></p>	<p><b>Syndicat INTER 87 FSU</b></p> <p>44, rue Rhin et Danube 87280 LIMOGES</p> <p>Téléphone : 05 87 41 62 29</p> <p>e-mail : <a href="mailto:inter87fsu@sfr.fr">inter87fsu@sfr.fr</a></p> <p>site : <a href="http://www.inter87fsu.fr">http://www.inter87fsu.fr</a></p> <p><i>Permanence tous les jours de 9 heures à 17 heures</i></p>
---	--

Limoges, le 22/9/2021

## Augmentation du SMIC :

### Les 6 premiers échelons de la grille C1 impactés !

La ministre de la Fonction publique l'a annoncé hier après midi lors d'une rencontre avec les représentants syndicaux de la fonction publique : Pour rattraper l'augmentation du SMIC, le premier échelon (Indice Majoré) de l'échelle C1 va passer de 332 à 340 dès le premier octobre 2021.

Une augmentation brute de 37 euros qui couvre à peine l'inflation de cette année et qui permet juste d'assurer aux premiers échelons de cette échelle une rémunération au niveau du SMIC...

**SMIC : 37 EUROS  
DE PLUS PAR MOIS...**



En effet, (et c'est là que l'on peut s'apercevoir des salaires mirobolants de la catégorie C !), les 6 premiers échelons de la C1 et les 4 premiers de la C2 sont rattrapés par le SMIC !

Un véritable scandale quand on sait que pour accéder au 6<sup>ème</sup> échelon de la C1, il faut compter ... 9 ans d'ancienneté !

La ministre a assuré que « plus aucun fonctionnaire ne sera en dessous du Smic de fait », précisant qu'un décret sera présenté en Conseil des ministres dès le 29 septembre. La hausse du minimum de traitement est désormais portée à hauteur de l'indice 340 (il est actuellement de 334 et devait débuter à 337 après le 1er janvier 2022 avant cette rectification).

« Dès le 1er octobre, un agent de catégorie C dans cette situation touchera 37 euros supplémentaires de traitement par mois », énonce un communiqué du ministère de la Transformation et de la Fonction publique. Un rattrapage d'urgence pour les échelons des catégories C (C1 C2 et C3), qui s'ajoute aux annonces de juillet sur l'accélération des échelons de l'ensemble de la catégorie et la bonification d'ancienneté d'un an.

## Un tassement à venir pour les « B » et les « A »

Une mesure qui vient compléter les premiers chantiers annoncés dès le mois de juillet, qui doivent profiter à 1,2 million d'agents : le relèvement du bas de la grille salariale pour tenir compte de l'inflation et le remodelage des grilles pour qu'elles soient plus lisibles et favorisent la progression des carrières. Des mesures catégorielles dont l'effet boule de neige aura pour conséquence de tasser les grilles des « B ». Avec ces nouvelles grilles, qui prennent en compte l'augmentation du Smic, il n'y aura plus que 15 euros de différence entre le premier échelon de la catégorie B et les derniers des catégories C et ramenant la différence de rémunération en début de carrière entre la C et la A à 14% (au lieu de 16% jusqu'à présent).

Un tassement des grilles inévitable qui pourrait être contourné via l'augmentation de la valeur du point comme l'a de nouveau revendiqué **la FSU**, il y a quelques jours. La question du dégel du point d'indice reste au cœur de des revendications de **la FSU**. La ministre souhaite ouvrir des discussions sans tabou mais ne veut pas entendre parler pour l'instant de dégel du point d'indice.

Or, s'il y a bien un sujet tabou depuis près de 10 ans, c'est bien le gel du point d'indice imposé aux salariés de la fonction publique. Alors que le pouvoir d'achat des salariés du Privé a augmenté de 0,1% par an ces 5 dernières années, celui des salariés du public a lui **reculé de 0,5%** par an sur cette même période ...

Les discussions sur la refonte des grilles de la fonction publique se dérouleront jusqu'en février 2022. Les conclusions engageront donc la prochaine majorité présidentielle, ce qui ressemble à un chantage gouvernemental et électoral.

### MANIF et GREVE le 5 octobre 2021 !

Les organisations syndicales des fonctionnaires seront donc dans l'action au côté du Privé et des retraités pour des revendications salariales lors d'une journée interprofessionnelles.

**La FSU** sera partie prenante de cette journée d'actions et de revendications et appelle tous ses adhérents et ses sympathisants de la Haute-Vienne à se rassembler ce jour là à Limoges, à 10H30, carrefour Tourny.

